

- **ADMINISTRATION**

Adoption de projets de règlements

Le conseil a résolu d'adopter les projets de règlements suivants :

- 275-18-2018 amendant le règlement relatif au zonage numéro 275-2010, tel qu'amendé;
- 276-07-2018 amendant le règlement relatif aux permis et certificats numéro 276-2010, tel qu'amendé;
- 323-2014, tel qu'amendé, révisant et remplaçant un « Code d'éthique et de déontologie pour les élus de la Ville de Rigaud ».

Amendements aux règlements d'urbanisme

Le conseil a résolu :

- D'accepter la demande de modification de la réglementation d'urbanisme et de permettre que soit utilisé le règlement sur le projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), le tout tel que les documents déposés pour le 133A, rue Saint-Pierre;
- D'accepter la demande de modification de la réglementation d'urbanisme afin de permettre au plus 67 logements et de régulariser les diverses non-conformités portant notamment sur le rapport plancher/terrain et l'aire de stationnement, le tout tel que les documents déposés pour le 97, rue Saint-François;
- De refuser la demande de modification de zonage afin de permettre des triplex et des maisons en rangées dans les zones, et de refuser l'amendement au plan d'urbanisme, le tout tel que les documents déposés pour la rue Saint-François :

Pour le refus

Marie-Claude Frigault
André Boucher

Contre le refus

Archie Martin
Edith de Haerne
Danny Lalonde
Mario Gauthier

- En conséquence, le conseil a accepté la demande de modification de zonage afin de permettre des triplex et des maisons en rangées dans les zones, et a accepté l'amendement au plan d'urbanisme pour la rue Saint-François.

Pour l'acceptation

Archie Martin
Edith de Haerne
Danny Lalonde
Mario Gauthier

Contre l'acceptation

Marie-Claude Frigault
André Boucher

Comité consultatif d'urbanisme

Le conseil a résolu d'entériner la fin de mandat de M. Jean-Claude Charette au Comité consultatif d'urbanisme à compter du 2 février 2018. Le conseil le remercie pour les services rendus auprès de sa communauté depuis le 30 mai 2017.

Le conseil a résolu d'approuver la nomination de M. Jean-François Larin pour siéger comme membre au Comité consultatif d'urbanisme à compter du 27 février 2018, et ce, pour une période se terminant le 31 décembre 2018.

Appui au club de triathlon Tri-O-Lacs

Le conseil a résolu d'appuyer le club triathlon Tri-O-Lacs pour leur projet d'aménagement d'une salle d'entraînement de vélos intérieurs de haute technologie au collège Bourget, et ce, afin que le club puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.

• RESSOURCES FINANCIÈRES

Comptes à payer

Le conseil a résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 9 février 2018, totalisant 224 531,12\$ pour le fonds d'administration et 48 555,83\$ payés par délégation, soient adoptés, et que leur paiement soit autorisé. De même, la liste des chèques produits du 1^{er} janvier au 31 janvier est approuvée.

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 153 000\$ qui sera réalisé le 20 février 2018

La Ville de Rigaud souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 153 000\$ pour les projets suivants :

| Règlements d'emprunts # | Pour un montant de \$ |
|---|-----------------------|
| 150-2001 (rue McMilan) | 14 400\$ |
| 294-2011 (réseau séparatif d'égout – Secteur Saint-Viateur) | 597 100\$ |
| 282-2010 (unité de secours et camion transporteur d'eau) | 541 500\$ |

Le conseil a donc résolu que les règlements d'emprunts indiqués plus haut soient financés par billets datés du 20 février 2018 et que les intérêts soient payables semi annuellement le 20 février et le 20 août de chaque année. Ainsi, à la suite d'un appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, la Ville de Rigaud accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA :

| | | |
|------------------|----------|----------------------|
| 82 200\$ | 2,91000% | 2019 |
| 84 800\$ | 2,91000% | 2020 |
| 87 200\$ | 2,91000% | 2021 |
| 89 700\$ | 2,91000% | 2022 |
| 809 100\$ | 2,91000% | 2023 |
| Prix : 100,00000 | | Coût réel : 2,91000% |

Politique d'attribution des subventions en loisir

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi et le paiement des sommes indiquées au tableau ci-joint, et ce, conformément à la politique d'attribution des subventions en loisir.

| Nom | Volet | Activité / événement | Montant accordé |
|-----------------|---|--|-----------------|
| Loïk Servant | Soutien à l'élite sportive et culturelle | Tournoi de basketball en fauteuil roulant Victoriaville, 17 février 2018 | 250\$ |
| Gabriel Guay | Soutien à l'élite sportive et culturelle | Tournoi de hockey midget Alma, 17 au 28 janvier 2018 | 250\$ |
| Émilie Sénéchal | Soutien aux voyages culturels et d'aide humanitaire | Stage d'échange et d'immersion avec une communauté atikamekw Wemotaci à 100 km de La Tuque 7 au 9 février 2018 | 150\$ |

- **RESSOURCES HUMAINES**

Gestion du personnel – mouvement de personnel

Le conseil a résolu d'entériner l'embauche du personnel suivant :

| Embauche(s) (LCV, article 73.2) | | | | |
|--|-----------------------------------|-----------------|---|----------------------------|
| Nom | Poste | Date | Régie par | Type |
| Services récréatifs et communautaires | | | | |
| Mylène Paradis-Dubreuil | Animatrice – activités en gymnase | 26 janvier 2018 | Échelle salariale des employés temporaires à temps partiel en vigueur | Temporaire à temps partiel |

- **RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

Autorisation d'appel d'offres

Le conseil a résolu, conformément aux articles 573 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes*, d'autoriser la préparation et le lancement des appels d'offres suivants :

- Vidange et disposition des boues des étangs aérés;
- Entretien de diverses infrastructures.

Vente d'un lot d'appareils de protection respiratoire et de cylindres d'air

Le conseil a résolu d'accepter la proposition du Service de sécurité incendie de Sainte-Marthe d'acquérir un lot d'appareils de protection respiratoire et de cylindres d'air du Service de sécurité incendie de Rigaud, pour une somme de 4 500\$ plus taxes si applicables.

- **GESTION DU TERRITOIRE**

PIIA

Le conseil a résolu d'accepter les demandes de PIIA suivantes :

- 24 (projeté), rue Guyanne : construction d'une habitation unifamiliale isolée;
- 15-17A, rue Saint-Jean-Baptiste Est : remplacement d'une fenêtre en façade du bâtiment à utilisation mixte.

QUELQUES NOUVELLES AU SEIN DE LA VILLE

Service de sécurité incendie (SSIR)

- Il s'est tenu 9 activités de formation en janvier : 6 entraînements et 3 formations premier répondant;
- 3 pompiers commenceront à suivre la formation du programme Pompier 1 le 17 février;
- Le Service a répondu à 12 appels incendie pour la période du 1^{er} au 31 janvier. De ce nombre, nous comptons 4 sorties sur l'autoroute pour des accidents durant des tempêtes de neige et 2 demandes d'entraide;
- Le Service a eu recours à l'entraide à 2 reprises durant cette période;
- Il y a eu 60 appels premiers répondants entre le 1^{er} et le 31 janvier.

Service de l'urbanisme et de l'environnement

- Le Service a remis 15 permis au courant du mois de janvier, pour une valeur de 327 877\$.

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale. Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca